

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Belfort, le 11/08/2020

Les conditions climatiques actuelles (faiblesse des précipitations et températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable au risque incendie.

Le préfet du Territoire de Belfort appelle chacun, particulier comme professionnel, à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets dits verts en extérieur, y compris pour les activités d'élagage, forestières et agricoles est strictement interdit en application des dispositions de l'[arrêté préfectoral](#) du 9 juillet 2012

Il est également recommandé de ne pas allumer de feux (barbecue, notamment) dans les espaces naturels.

Pour les travaux agricoles, des actions efficaces et complémentaires peuvent être menées pour prévenir le risque incendie

*Si vous êtes témoin d'un  
départ de feu,  
informez immédiatement  
les sapeurs-pompiers  
en composant le 18 ou le 112*



**Des actions efficaces et complémentaires**

- ✓ Éviter les feux
- ✓ Intervenir rapidement
- ✓ Limiter la propagation

**Éviter les feux**  
Tenir compte de la météo  
  
Adapter ou reporter les travaux  
Retirer les sources de danger (pierre, ferraille...)  
   
Entretien des matériels :  
✓ Graisser, dépolluer  
✓ Nettoyer et contrôler  
Réaliser les premières coupes en divisant les surfaces à moissonner

**Intervenir rapidement sur un feu naissant**  
Posséder un extincteur par engin agricole  
  
Disposer à proximité :  
✓ d'une tonne à eau  
✓ d'une charrue ou d'un outil de travail du sol  


**Limiter la propagation**  
En attendant les secours, puis en concertation avec eux :  
Eteindre ou limiter le feu  
  
✓ Arroser avec l'extincteur  
✓ Arroser avec la tonne à eau  
✓ Créer une zone coupe-feu

Agissons ensemble pour la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement

ETAT MAJOR INTERMINISTÉRIEL DE ZONE EST - ESPACE RIBERPRAY BP 51094 57039 METZ CEDEX 1 - @COZ\_EST

Retrouvez toutes les informations sur les sites

- <https://pompiers90.fr/>
- <http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr>

### Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76  
Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)  
Direction du cabinet



